



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Notice
D'information
Inscriptions
Candidats libres



Inscriptions au baccalauréat professionnel – Session 2025

**Dates
d'inscription**

Du 06 novembre 2024 à 10h00 au 06 décembre 2024 à 22h00

**Inscription sur
Cyclades**

Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Cette démarche est entièrement dématérialisée, gratuite et personnelle.

Aide : Cf guide du candidat Cyclades disponible sur le [site de l'académie Nancy-Metz](#)

**Edition et
vérification de la
confirmation
d'inscription**

Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription.

Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et **il est définitif.**

En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.

<p>Pièces justificatives</p>	<p>Toutes les pièces justificatives doivent être envoyées par voie postale (cachet de la poste faisant foi), au plus tard le 11 décembre 2024.</p> <p>Attention aucun autre mode de réception sera accepté (ex : courriel).</p>
<p>Pièces justificatives à joindre à la confirmation d'inscription</p>	
<p>Pièces à fournir</p>	<p>Pour tous les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Confirmation d'inscription datée et signée <input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité <input type="checkbox"/> Pour les personnes de – de 25 ans au 31 décembre 2024 : Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté. <input type="checkbox"/> Photocopie des diplômes possédés <i>permettant des dispenses des épreuves, validés par la DEC5</i> <p>Si concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ <u>Candidats ayant présenté l'examen à une session précédente :</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photocopie du relevé de notes de la session antérieure en entourant en rouge la notes que vous souhaitez conserver. La conservation est valable pour une durée de 5 ans. ↳ <u>Candidats de l'enseignement à distance (CNED, autres organismes de formation) :</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Attestation d'inscription pour l'année 2024-2025 <input type="checkbox"/> Photocopie des attestations de stage justifiant des années de formation nécessaire pour se présenter au diplôme. ↳ <u>Candidats avec une expérience professionnelle 3 ans (sous réserve de validation par l'inspecteur en charge de la spécialité)</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photocopies des certificats de travail justifiant de 3 ans d'expérience dans le domaine du diplôme postulé. ↳ <u>Candidats concernés par le travail en hauteur</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Attestation de formation à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur ↳ <u>Candidats inapte pour l'Epreuve d'EPS :</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Certificat médical d'inaptitude pour l'ensemble de l'année scolaire jusqu'au 31 mai 2025. <p>Tout dossier incomplet envoyé après la date limite entrainera l'annulation de l'inscription.</p>
<p>Aménagements d'épreuves</p>	<p>Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/</p> <p>de plus amples informations sur la page : https://www.ac-nancy-metz.fr/demande-d-amenagements-d-epreuves-122438</p>

Documents spécifiques à fournir pour certains parcours après l'inscription

Certaines spécialités nécessitent le dépôt de document ou de dossier spécifiques avant le début des épreuves. Ces documents doivent être transmis exclusivement par voie postale au service de la DEC5 à la date indiquée

Vous trouverez le détail des spécialités concernées ainsi que la date d'échéance sur la page <https://www.ac-nancy-metz.fr/le-baccalaureat-professionnel-122234>

Tout autre mode d'envoi sera refusé

Informations importantes pour tous les candidats libres

L'organisation des examens du baccalauréat professionnel étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

Mise à disposition des documents

Aucun document ne sera envoyé par voie postale ou par courriel. Vous devez impérativement conserver précieusement vos identifiants et mot de passe Cyclades pour télécharger les documents utiles :

La convocation sera mise à disposition courant avril
Le relevé de notes sera mis à disposition courant juillet

Adresse utiles – liens utiles – contacts

Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

DEC5

Inscription au BAC PRO (*indiquer la spécialité*)

9 rue des Brice - Rond-point Marguerite –

CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex

Liens internet

Site éducol : <https://eduscol.education.fr>

Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

Pôle Industriel 03.83.93.56.59

Pôle Tertiaire 03.83.93.56.60

Pôle Transversal 03.83.93.57.10

Pour toutes questions concernant l'examen ce.dec5@ac-nancy-metz.fr

Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr